



**Nouveau** **caf.fr**  
Tous les pros s'y retrouvent



En juin 2024, le site [caf.fr](http://caf.fr) évolue.

Les espaces “Partenaires” et “Nous connaître” fusionnent en un unique espace “Professionnels”, pour faciliter la navigation et simplifier l’expérience utilisateur.

Cet espace reste accessible depuis l’adresse unique **[www.caf.fr](http://www.caf.fr)**.

**Vous êtes un de nos partenaires et vous consultez nos offres et services sur les pages de l’espace Partenaires ...**

**... voici ce qui change :**

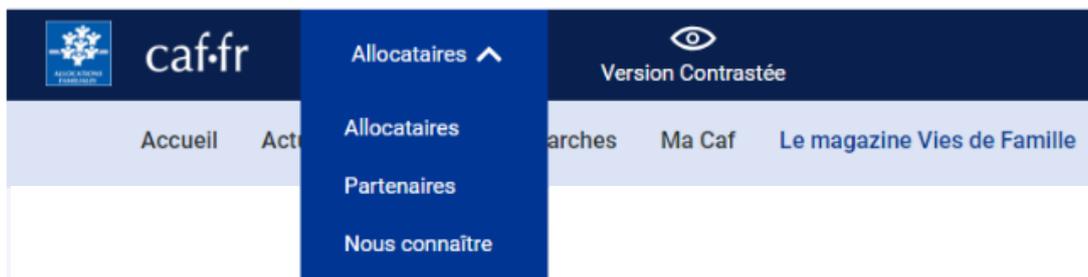
- vos pages ont été repensées et optimisées, incluant désormais un moteur de filtrage pour rechercher facilement tous les dispositifs proposés par la Cnaf ;
- un regroupement des aides et accompagnements via le menu haut de page “Offres et services.”

**... et ce qui ne change pas :**

- un accès direct aux pages qui vous sont dédiées depuis la page d’accueil ;
- des dispositifs triés selon les mêmes thématiques que sur l’ancien espace “Partenaires” ;
- la page “Partenaire locaux” donnant accès aux aides de votre Caf.

## Le nouvel espace Professionnels

AVANT



APRES



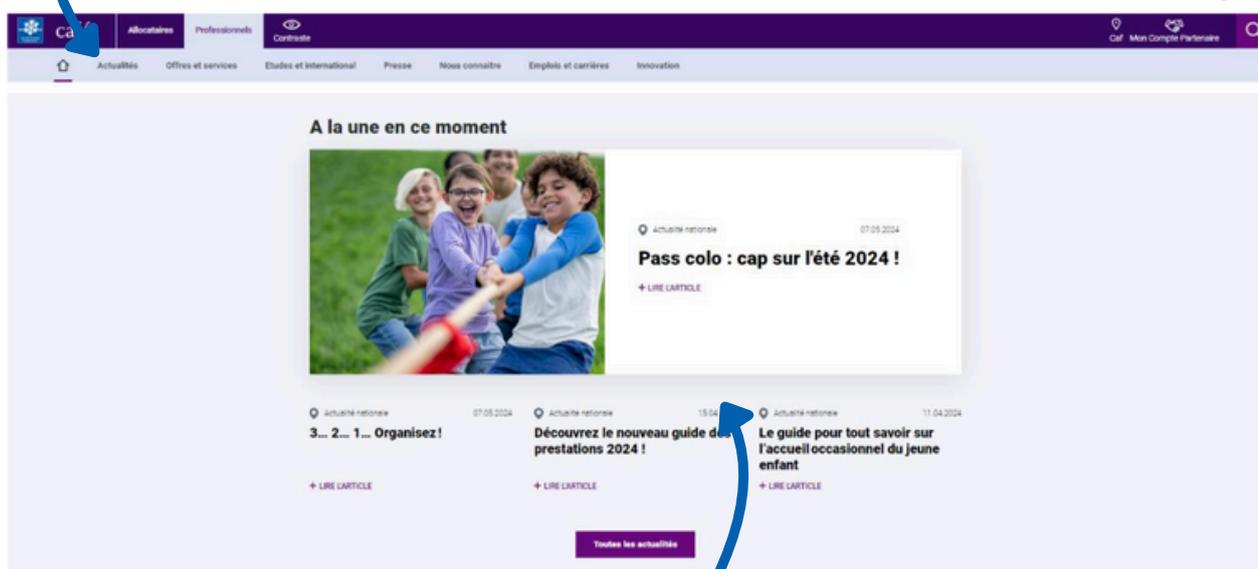
Retrouvez dorénavant les anciens espaces “Partenaires” et “Nous connaître” au sein du nouvel espace “Professionnels”. Une couleur mauve lui a été attribuée afin de faciliter sa distinction avec l’espace Allocataires (bleu).

## Présentation de la page d'accueil du nouvel espace "Professionnels"

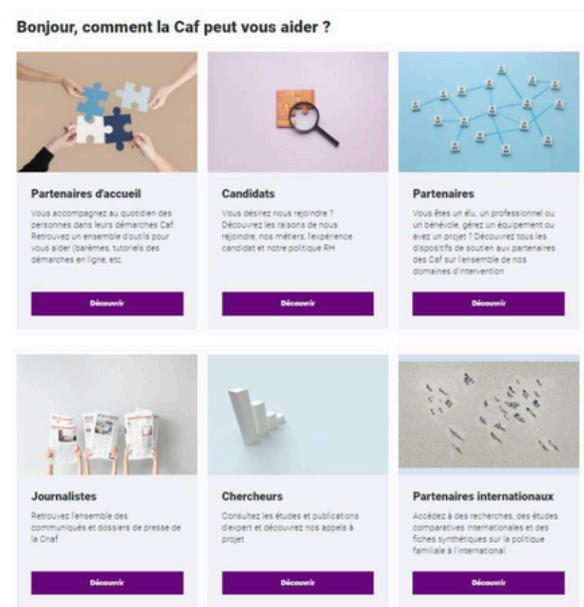
Accédez ici à nos différents espaces :

- > Actualités
- > Offres et services
- > Etudes et international
- > Presse
- > Nous connaître
- > Emplois et carrière
- > Innovation

Accédez à "Mon Compte  
Partenaires"

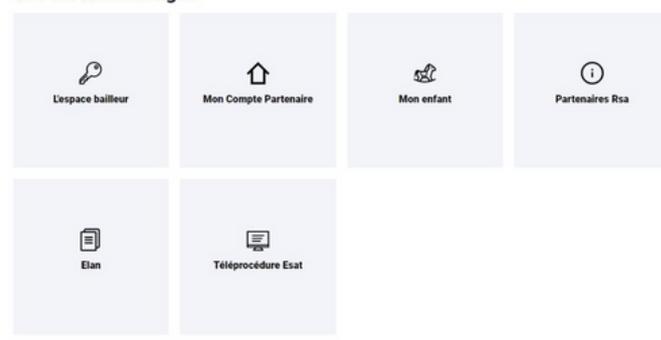


La rubrique "A la une en ce moment" propose désormais des actualités partenaires et professionnelles tant nationales que départementales.



En seconde partie de page, vous accédez toujours aux différents espaces qui vous concernent, ainsi qu'à la rubrique "vos services en ligne".

### Vos services en ligne

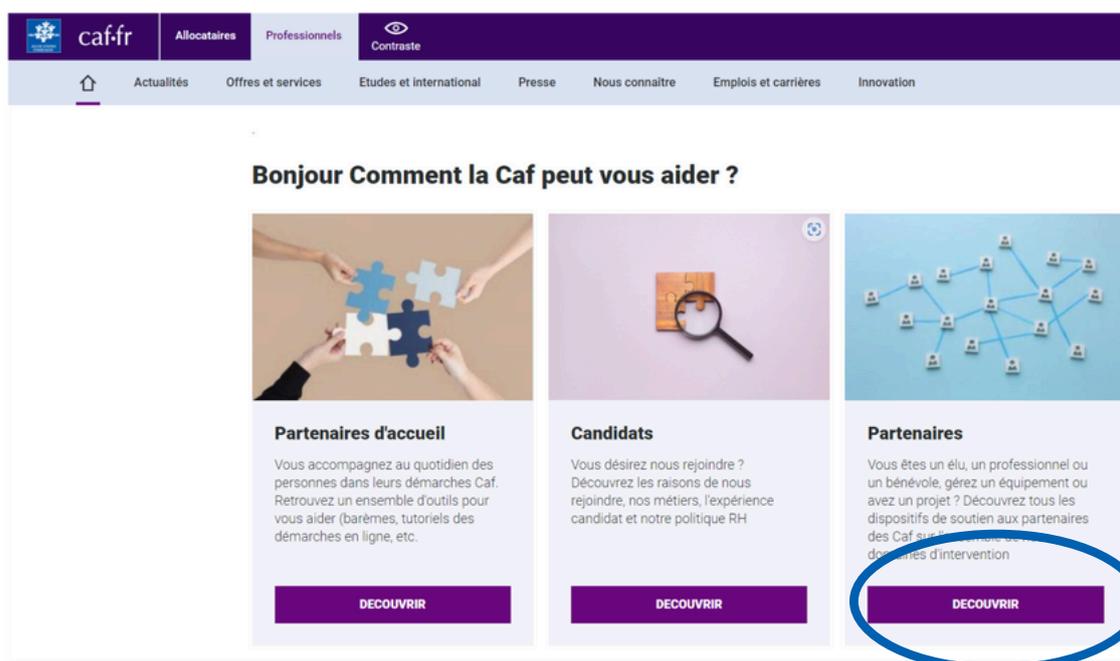


## Comment accéder à la nouvelle page Dispositifs de soutien aux partenaires dans l'espace Professionnels ?

Vous pouvez accéder à la page “Dispositifs de soutien aux partenaires” et retrouver l'ensemble des dispositifs via de deux accès :

1

Directement depuis la page d'accueil de l'espace Professionnel, via le bouton “Découvrir” de “Partenaires”



2

En naviguant via le menu haut de page Professionnels et en sélectionnant :

- > le menu “Offres et services”
- > le sous-menu “Dispositifs de soutien aux partenaires”

Vous pouvez ensuite cliquer sur une des thématiques afin d'accéder à la page des dispositifs correspondants, ou bien cliquer sur “Tous les dispositifs”.

Les aides spécifiques de votre Caf sont à retrouver dans “Partenaires locaux”.



Un accès aux “services en ligne” se trouve également à cet emplacement.

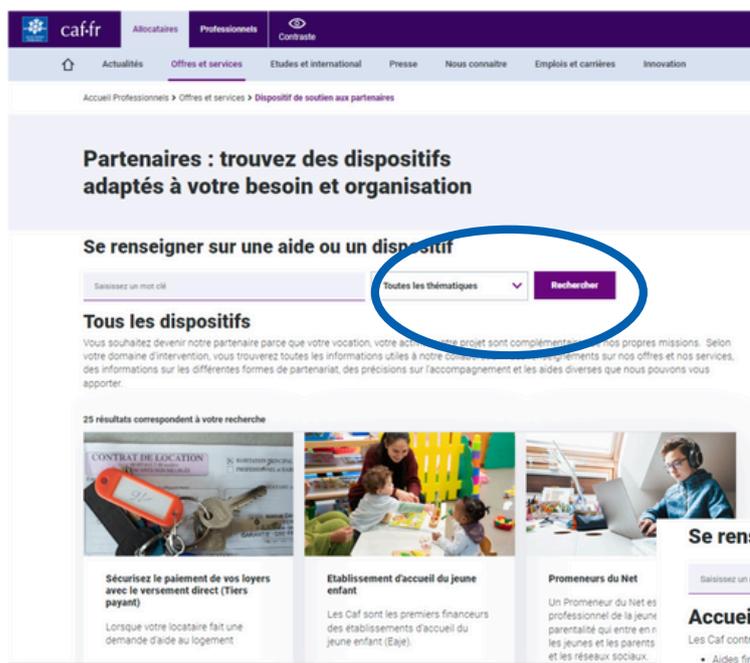
# Comment retrouver l'ensemble des dispositifs de soutien aux partenaires ?

AVANT

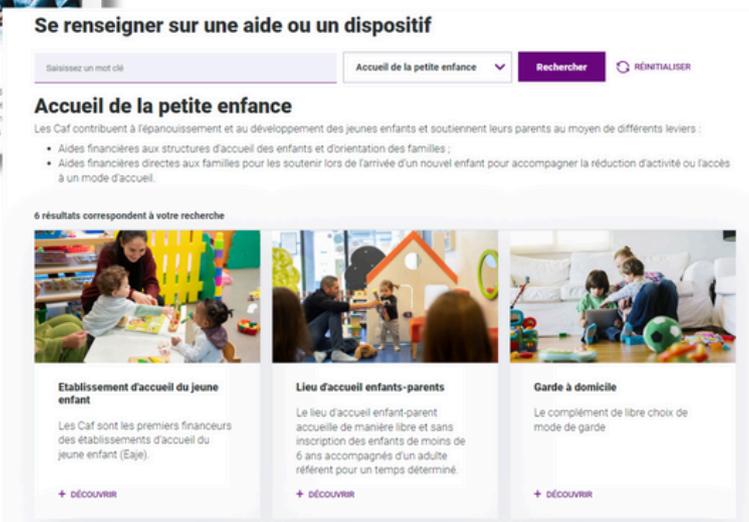


Dans l'ancien caf.fr, les pages expliquant les dispositifs de soutien aux partenaires étaient à divers endroits du site et accessibles à l'aide du menu haut de page.

APRES



A présent, accédez directement à toutes les fiches depuis la page "Dispositifs de soutien aux partenaires".



## Zoom sur le moteur de filtrage : comment rechercher un dispositif ?

Saisissez un mot-clé

ou filtrez votre recherche par thématique :

- > Accueil de la petite enfance
- > Parents et familles
- > Enfance et jeunesse
- > Développement des territoires
- > Accident de vie
- > Vie sociale et associative
- > Logement

Puis cliquez sur "Rechercher" pour lancer la recherche.

### Se renseigner sur une aide ou un dispositif

Saisissez un mot clé  Toutes les thématiques ▼ [Rechercher](#)

#### Tous les dispositifs

Vous souhaitez devenir notre partenaire parce que votre vocation, votre activité, votre projet sont complémentaires de nos propres missions. Selon votre domaine d'intervention, vous trouverez toutes les informations utiles à notre collaboration : des renseignements sur nos offres et nos services, des informations sur les différentes formes de partenariat, des précisions sur l'accompagnement et les aides diverses que nous pouvons vous apporter.

		
<p><b>Etablissement d'accueil du jeune enfant</b></p> <p>Les Caf sont les premiers financeurs des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje).</p> <p><a href="#">+ DÉCOUVRIR</a></p>	<p><b>Lieu d'accueil enfants-parents</b></p> <p>Le lieu d'accueil enfant-parent accueille de manière libre et sans inscription des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent pour un temps déterminé.</p> <p><a href="#">+ DÉCOUVRIR</a></p>	<p><b>Garde à domicile</b></p> <p>Le complément de libre choix en mode de garde</p> <p><a href="#">+ DÉCOUVRIR</a></p>

Cliquez ensuite sur le dispositif voulu pour accéder à sa fiche détaillée.



# Nouveau **caf.fr**

Tous les pros  
s'y retrouvent

Plus d'informations sur  
**www.caf.fr**

